

## Une manifestation contre la démocratie

En ce jour du 6 juin, les syndicats manifestent à Bruxelles tant contre le statut unique que la politique de relance du document Di Rupo et plus spécifiquement contre le blocage des salaires. Par un Arrêté Royal du 28 avril 2013, le gouvernement a fixé légalement la norme salariale à 0% pour la période 2013-2014. essenscia, la fédération des industries chimiques, des matières plastiques et des sciences de la vie, a négocié avec les syndicats durant tout le mois de mai sans aboutir à aucun résultat : inscrire le blocage salarial dans l'accord sectoriel demeure inacceptable pour les organisations syndicales. Dès le départ, essenscia avait clairement indiqué que le respect du cadre légal devait faire partie intégrante de l'accord sectoriel. Les représentants des travailleurs l'ont pourtant systématiquement rejeté. Pour eux, la loi n'est pas d'application sur le terrain. Avec une manifestation nationale et un appel à arrêter le travail ce 6 juin, les syndicats se placent donc au-dessus de la loi.

Cette manifestation est une attaque directe contre la démocratie. Les dirigeants politiques du gouvernement fédéral, qui sont élus démocratiquement, ont pris une initiative légale dans l'intérêt de la société. Cette dernière est par définition applicable à tous les citoyens et organisations du pays. Les syndicats ne respectent purement et simplement pas les principes fondamentaux de la démocratie, c'est-à-dire le respect de la loi. Il est remarquable que ce soit précisément cette organisation, qui si souvent fait appel à l'intervention légale en vue de protéger l'intérêt des plus faibles dans la société, qui décide elle-même de ne pas respecter la loi quand elle ne lui convient pas. Un employeur qui ne respecte pas strictement la loi est quant à lui immédiatement sanctionné. Si des grèves viennent à éclater dans les entreprises, car les syndicats exigent que les salaires soient augmentés et donc que la loi soit violée, ce sera un échec pour la démocratie car personne ne pourra réprimer l'incivilité des syndicats.

Les syndicats ont également montré peu de respect pour la démocratie dans les négociations sur l'accord sectoriel. A cet égard, essenscia a formulé des propositions constructives afin de répondre positivement à de nombreux points du cahier de revendications des organisations syndicales. Le dossier des prépensions, l'enseignement et la formation, le crédit-temps, la clause sur la sécurité de l'emploi ne sont que quelques exemples parmi les nombreuses pistes lancées par essenscia pour ouvrir un véritable dialogue dans l'intérêt des milliers de travailleurs de notre secteur. Mais ce fut en vain : le non-respect de la norme salariale est plus important pour les syndicats que le bien-être général de 90.000 travailleurs qui seront privés de ces avantages en l'absence d'un accord sectoriel.

Enfin, l'attitude des syndicats menace notre état providence et par là même, notre démocratie. Comment la Belgique pourra-t-elle encore attirer des investisseurs dans un avenir proche en l'absence de sécurité juridique et lorsque cette incertitude est générée par les propres forces des entreprises ? Que penseront les quartiers généraux des entreprises d'un pays où l'autorité du gouvernement n'est publiquement pas respectée par des organisations syndicales qui demeurent

impunies ? Le recul industriel et donc la dégradation de la prospérité dans notre pays est déjà en marche. Cette manifestation réduit encore davantage nos chances de relance et de compétitivité. L'extrémisme se développe lorsque la situation des personnes se dégrade et que leur prospérité diminue. Les syndicats sont malheureusement en train de contribuer activement à ce phénomène.

Le dialogue social est historiquement un atout extraordinaire de la démocratie occidentale. La mission d'un modèle social de qualité suppose qu'employeurs et employés relèvent ensemble et de manière constructive les défis du monde de demain. Pour ce faire, des personnes responsables et visionnaires qui tiennent la loi en respect sont nécessaires des deux côtés. Nous ferions mieux de rapidement oublier le 6 juin.

Yves Verschueren

Administrateur délégué

essencia